



Conférence Régionale d'Examen du Pacte Mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières dans la Région Arabe

*Mercredi, 24 et Jeudi, 25 Février 2021
10h00 à 16h00, heure du Caire/Beyrouth/Amman*

Note Logistique

L'Organisation internationale pour les migrations (OIM), la Commission Economique et Sociale des Nations Unies pour l'Asie occidentale (CESAO) et la Ligue des États Arabes (LEA), en collaboration avec les membres du Réseau régional des Nations Unies sur les migrations dans la région arabe et avec le soutien du secrétariat du Réseau des Nations Unies sur les migrations, coordonnent le processus d'Examen Régional du Pacte Mondial des Migrations sûres, ordonnées et régulières (PMM) dans la région arabe.

La Conférence **Régionale intergouvernementale** d'Examen se tiendra virtuellement du mercredi 24 au jeudi 25 février 2021 de 10h00 à 16h00, heure du Caire/Beyrouth/Amman. La plate-forme virtuelle de vidéoconférence offrira une interprétation simultanée en arabe, en anglais et en français.

I. Inscription

Les États membres participants et les autres parties prenantes de la région arabe sont invités à s'inscrire avant le **vendredi 5 février 2021** en utilisant le lien ci-dessous ou le code QR.

Veillez trouver le lien vers le formulaire d'INSCRIPTION ICI
Ou inscrivez-vous en scannant le code QR suivant :



Un courriel séparé sera partagé en amont de la Conférence avec tous les participants qui contiendra un lien d'accès à la plate-forme virtuelle.

II. Coprésidents, modérateurs et panélistes :

Les États membres sont invités à exprimer leur intérêt à nommer des orateurs par le biais du formulaire d'inscription en ligne pour la session d'ouverture, ainsi que pour coprésider et présenter leur rapport d'examen volontaire du PMM pour les sessions plénières 1 et 2. Ils sont également invités à participer en tant que panélistes ou à faire des interventions pour chacune des quatre tables rondes thématiques, ainsi que pour les sessions plénières 4 sur les questions multithématiques et 5 sur les moyens de mise en œuvre et le renforcement des capacités, avant le **vendredi 5 février 2021**.

Les autres parties prenantes concernées sont également invitées à exprimer leur intérêt à nommer des orateurs par le biais du formulaire d'inscription en ligne pour modérer, être panéliste ou réaliser des interventions lors des sessions plénières 4 et 5 et pour chacune des quatre tables rondes thématiques d'ici le **vendredi 5 février 2021**.

Les sessions plénières 1 et 2 sur les rapports d'examen volontaires du PMM des États membres donneront à ces derniers l'occasion de réfléchir aux progrès réalisés depuis l'adoption du PMM en 2018. Les États membres sont invités à présenter leurs expériences nationales, en soulignant les défis rencontrés, les réussites, les priorités existantes et émergentes, ainsi que les enseignements tirés. Les États membres qui ont choisi de préparer un rapport d'examen volontaire du PMM sont encouragés à présenter les principales conclusions de leur examen et auront la parole pendant **5 minutes** au maximum. En cas de problème de connexion internet lors de la tenue de la conférence les États membres sont invités à envisager de soumettre une intervention enregistrée avant la conférence à titre de sauvegarde. e.

Il est également demandé que les présentations et les déclarations soient soumises par tous les intervenants avant le **lundi 22 février 2021** à L'Examen Régional du PMM États Arabes via le courriel suivant : (gcmrrarabstates@iom.int). Après la conférence Elles pourront être affichés sur la page d'accueil des États arabes du site web du Réseau des Nations Unies sur les migrations, et ceci sur demande et avec l'approbation des orateurs.

La session plénière 4 couvrira les questions multithématiques en accord avec les principes directeurs du PMM et la session plénière 5 couvrira les moyens de mise en œuvre et le renforcement des capacités afin d'accélérer la mise en œuvre du PMM et de renforcer les capacités de toutes les parties prenantes.

Les quatre tables rondes thématiques offriront une discussion plus ciblée sur les 23 objectifs du PMM et seront organisées selon les quatre tables rondes proposées par le Forum d'Examen des Migrations Internationales¹. Chaque table ronde sera composée de trois intervenants, dont un représentant des États membres et deux autres intervenants d'autres catégories de parties prenantes. Chaque intervenant aura la parole pendant 5 minutes au maximum. Un bref document de référence contenant des questions d'orientation pour guider les discussions des tables rondes est disponible sur la page d'accueil des États arabes du site web du Réseau des Nations Unies sur les migrations (<https://migrationnetwork.un.org/country-regional-network/arab-states>).

¹ Format et aspects organisationnels des Forums d'Examen des Migrations Internationales [A/RES/73/326 5](#)

Si vous souhaitez proposer un orateur pour les sessions plénières et/ou des panélistes pour l'une des quatre tables rondes, veuillez indiquer la session et le rôle que vous désirez (voir l'ordre du jour) en utilisant le formulaire d'inscription en ligne. En raison du temps et de l'espace limités, une manifestation d'intérêt ne garantira pas une place pour parler. Les co-présidents, modérateurs, panélistes et orateurs sélectionnés seront contactés séparément.

III. Interventions des participants:

Suite aux discussions des panelistes lors des sessions plénières 4 et 5, et des quatre tables rondes thématiques (voir l'ordre du jour), les participants auront la possibilité d'intervenir afin d'assurer un échange interactif. Les participants sont encouragés à informer à l'avance s'ils souhaitent prendre la parole par le biais du formulaire d'inscription. Compte tenu du temps limité disponible et afin de permettre à un plus grand nombre de participants de prendre la parole, les interventions sont limitées à **3 minutes chacune**.

Pour toute question supplémentaire, veuillez contacter L'Examen Regional du PMM Etats Arabes via le courriel suivant : (gcmrrarabstates@iom.int). Les manifestations d'intérêt pour prendre la parole ne peuvent être soumises que par le biais du formulaire d'inscription en ligne avant la date limite du **vendredi 5 février 2021**, et ne seront pas acceptées par courrier électronique.

IV. Sessions de formation technique

Des sessions de formation technique sur l'utilisation de la plateforme virtuelle seront fournies à tous les participants deux fois par jour afin de garantir que les participants des différents fuseaux horaires aient accès à ce service, avant le début de la conférence et pendant la pause (voir l'ordre du jour). Le lien pour cette session de formation technique sera le même que celui de l'accès à la plateforme virtuelle.

Des sessions de formation technique consacrées à l'utilisation des options de la plateforme virtuelle seront proposées aux **coprésidents, modérateurs, panélistes et orateurs sélectionnés** le mercredi 17 et le jeudi 18 février 2021. Le lien pour cette session de formation sera envoyé à tous les orateurs, panélistes et modérateurs sélectionnés.

Les autres questions à ce sujet doivent être adressées à L'Examen Regional du PMM Etats Arabes via le courriel suivant : (gcmrrarabstates@iom.int).

V. Interprétation

La plateforme de vidéoconférence virtuelle offrira une interprétation simultanée en arabe, en anglais et en français.